



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 20 octobre 2004 — N° 92

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 03.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Marois (Taillon) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral que toute hausse des paiements de péréquation qu'il pourrait obtenir lors de la réunion fédérale-provinciale du 26 octobre 2004 soit prioritairement investie dans le secteur de l'éducation.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée qu'elle a réparti le temps de parole pour la discussion de cette motion de la façon suivante : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; 10 minutes sont accordées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de Mme Marois (Taillon).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 11 h 58, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

20 octobre 2004

La séance reprend à 14 h 05.

Moment de recueillement

M. le Président dépose :

Une lettre, datée du 20 octobre 2004, qu'il a reçue de M. Mario Dumont, député de Rivière-du-Loup, l'informant de la désignation de Mme Sylvie Roy, députée de Lotbinière, à titre de membre suppléant représentant l'Action démocratique du Québec au Bureau de l'Assemblée nationale en remplacement de M. Marc Picard, député de Chutes-de-la-Chaudière, à compter de ce jour.

(Dépôt n° 1181-20041020)

M. Cusano, premier vice-président, propose :

QUE cette modification à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée.

La motion est adoptée.

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 199 Loi modifiant la Loi sur les transports

La motion est adoptée.

20 octobre 2004

Dépôts de documents

M. Séguin, ministre des Finances, dépose :

Le rapport d'activités de Financement Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1182-20041020)

Le rapport annuel de gestion de l'Institut de la statistique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.

(Dépôt n° 1183-20041020)

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'Institut national de santé publique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1184-20041020)

Une entente portant sur l'échange de renseignements nominatifs entre le Curateur public et la Régie de l'assurance maladie du Québec, ainsi qu'un avis de la Commission d'accès à l'information ;

(Dépôt n° 1185-20041020)

Le rapport annuel 2003-2004 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

(Dépôt n° 1186-20041020)

M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, dépose :

Le rapport annuel de la Société québécoise d'assainissement des eaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1187-20041020)

20 octobre 2004

Le rapport annuel de la société Immobilière SHQ, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2003 ;

(Dépôt n° 1188-20041020)

Le rapport annuel de gestion de la Commission municipale du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.

(Dépôt n° 1189-20041020)

M. Chagnon, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport d'activités 2003-2004 du Conseil de surveillance des activités de la Sûreté du Québec.

(Dépôt n° 1190-20041020)

M. le Président dépose :

Le plan stratégique 2004-2008 du Protecteur du citoyen ;

(Dépôt n° 1191-20041020)

Deux textes de loi adoptés par les membres du Parlement des sages qui s'est tenu les 14 et 15 septembre 2004 : le texte de loi n° 1, Loi concernant la mise en œuvre d'une politique du Bien vieillir ; le texte de loi n° 2, Loi sur les services de soins à domicile ;

(Dépôt n° 1192-20041020)

Une lettre, datée du 19 octobre 2004, qu'il a reçue de M. William Cusano, député de Viau et premier vice-président de l'Assemblée nationale, l'informant de sa démission à titre de président de la Commission de la culture à compter de cette date ;

(Dépôt n° 1193-20041020)

Une lettre, datée du 20 octobre 2004, qu'il a reçue de M. Bernard Brodeur, député de Shefford, l'informant de sa démission à titre de vice-président de la Commission des transports et de l'environnement à compter de cette date ;

(Dépôt n° 1194-20041020)

20 octobre 2004

Le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 20 octobre 2004.
(Dépôt n° 1195-20041020)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, sont déposés deux extraits de pétition concernant l'étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 32 citoyens et citoyennes de la circonscription de Saint-Hyacinthe, par M. Dion (Saint-Hyacinthe) ;
(Dépôt n° 1196-20041020)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 9 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Grondin (Beauce-Nord).
(Dépôt n° 1197-20041020)

Questions et réponses orales

M. le Président rend une directive concernant les effets de l'arrivée d'un sixième député indépendant sur la gestion de la période des questions et réponses orales.

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

La présidence, en se basant sur les précédents, porte le ratio de deux questions par cinq séances à un ratio de deux questions par quatre séances pour l'ensemble des six députés indépendants.

Puis, il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

20 octobre 2004

Copie d'une lettre, datée du 28 juillet 2004, adressée à M. P. Clifford Blais, médecin, par M. Yves Lamontagne, président du Collège des médecins du Québec, concernant des relations commerciales entre des groupes de pharmaciens et des groupes de médecins.

(Dépôt n° 1198-20041020)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Boucher (Johnson) dépose :

Une lettre, datée du 20 septembre 2004, qu'il a reçue de M. Gilles Marcoux, président du Regroupement des centres-villes et des artères commerciales du Québec, concernant la nouvelle réalité des commerces de détail eu égard à l'allongement de leurs heures d'ouverture.

(Dépôt n° 1199-20041020)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par Mme Marois (Taillon) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral que toute hausse des paiements de péréquation qu'il pourrait obtenir lors de la réunion fédérale-provinciale du 26 octobre 2004 soit prioritairement investie dans le secteur de l'éducation.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 87 en annexe)

Pour : **40** Contre : **68** Abstention : **0**

20 octobre 2004

Motions sans préavis

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2-1), M^e Jacques Saint-Laurent, sous-ministre adjoint au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et directeur de l'état civil, administrateur d'État II, soit nommé membre et président de la Commission d'accès à l'information pour un mandat de cinq ans à compter du 25 octobre 2004 et que ses conditions de travail soient celles contenues dans le document ci-annexé.

Puis il dépose :

Un document intitulé *Rémunération et autres conditions de travail de M^e Jacques Saint-Laurent comme membre et président de la Commission d'accès à l'information*, accompagné d'un curriculum vitae synthèse de maître Saint-Laurent.

(Dépôt n° 1200-20041020)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application des articles 104 et 105 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 88 en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

20 octobre 2004

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 57, Loi sur l'aide aux personnes et aux familles.

Motions sans préavis

M. Vallières, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 129 du Règlement de l'Assemblée nationale, le député de Shefford soit nommé membre permanent de la Commission de la culture ;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

M. Vallières, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 129 du Règlement de l'Assemblée nationale, le député de LaFontaine soit nommé membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement du député de Shefford ;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

20 octobre 2004

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 127 du Règlement, M. Vallières, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE la députée de Nelligan soit nommée membre permanent de la Commission de l'économie et du travail.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine des bibliothèques publiques du Québec ayant lieu du 17 au 23 octobre 2004.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Mulcair, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la séance du 21 octobre 2004.

M. Audet, ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, présente une motion concernant la Semaine de la coopération ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84 du Règlement, M. Audet, ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, présente une deuxième motion sans préavis concernant la Semaine de la PME 2004 ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

20 octobre 2004

Mme Houda-Pepin (La Pinière) présente une motion concernant les massacres des populations civiles au Darfour ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Dumont (Rivière-du-Loup) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 100^e anniversaire de fondation de l'Oratoire Saint-Joseph, haut lieu de pèlerinage de réputation mondiale.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 127 du Règlement, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) propose :

QUE le député de Vanier soit nommé membre permanent de la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Mulcair, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi modifiant la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et d'autres dispositions législatives.

20 octobre 2004

M. Cusano, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira afin de procéder à l'élection du vice-président de la commission ;
- la Commission de la culture se réunira afin de procéder à l'élection du président de la commission ;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du sous-ministre de la Santé et des Services sociaux.

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui a procédé à une consultation générale, dans le cadre d'un mandat d'initiative, afin d'examiner les nouveaux enjeux du secteur bio-alimentaire, de la ferme à la table, notamment au chapitre des OGM, de la traçabilité et de l'étiquetage, afin d'améliorer le niveau de la sécurité alimentaire au Québec. Ce rapport contient des recommandations.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Cusano, premier vice-président, informe l'Assemblée qu'il a réparti le temps de parole pour ce débat restreint de la façon suivante : 10 minutes sont allouées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Le débat s'ensuit.

20 octobre 2004

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, il n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient les trois débats de fin de séance reportés lors de la séance du 19 octobre 2004 :

- le premier, sur une question adressée par Mme Marois (Taillon) à M. Reid, ministre de l'Éducation, concernant la hausse de l'endettement étudiant ;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) à M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant les avantages consentis aux médecins par les chaînes pharmaceutiques ;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) à M. Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, concernant l'étude de l'inventaire du potentiel éolien.

À 18 h 39, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 21 octobre 2004, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

20 octobre 2004

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Marois (Taillon), présentée aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant l'investissement dans le secteur de l'éducation :

(Vote n° 87)

POUR - 40

Arseneau	Côté	Léger	St-André
Beaudoin	Cousineau	Lemieux	Thériault
Bédard	Deslières	Létourneau	[Masson]
Bertrand	Dion	Maltais	Turp
Bouchard	Dionne-Marsolais	Marois	Valois
[Vachon]	Dufour	Morin	Vermette
Boucher	Girard	[Nicolet-Yamaska]	
Boulerice	Harel	Pagé	
Caron	Jutras	Papineau	
Champagne	Landry	Pinard	
Charbonneau	Lefebvre	Richard	
Charest	Legault	Robert	
[Rimouski]	[Rousseau]	Simard	

CONTRE - 68

Auclair	Chenail	Kelley	Paquin
Audet	Cholette	Lafrenière	Paradis
Bachand	Clermont	Lamquin-Éthier	Pelletier
Beauchamp	Copeman	L'Écuyer	Perreault
Béchar	Corbeil	Légaré	Picard
Bergman	Couillard	Legault	Reid
Bernard	Courchesne	[Chambly]	Rioux
Bernier	Delisle	Lessard	Roy
Blackburn	Després	MacMillan	Séguin
Bordeleau	Dubuc	Marcoux	Soucy
Bouchard	Dumont	Marsan	Théberge
[Mégantic-Compton]	Dupuis	Mercier	Thériault
Boulet	Fournier	Moreau	[Anjou]
Chagnon	Gautrin	Morin	Tomassi
Charest	Grondin	[Montmagny-L'Islet]	Vallières
[Matane]	Hamad	Mulcair	Vien
Charest	Hamel	Normandeau	Whissell
[Sherbrooke]	Houda-Pepin	Ouimet	
Charlebois	James	Paquet	

20 octobre 2004

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, concernant la nomination de M^e Jacques Saint-Laurent comme membre et président de la Commission d'accès à l'information :

(Vote n° 88)

POUR - 111

Arseneau	Charlebois	Kelley	Papineau
Auclair	Chenail	Lafrenière	Paquet
Audet	Cholette	Lamquin-Éthier	Paquin
Bachand	Clermont	Landry	Paradis
Beauchamp	Copeman	Leblanc	Pelletier
Beaudoin	Corbeil	L'Écuyer	Perreault
Béchar	Côté	Lefebvre	Picard
Bédard	Couillard	Légaré	Pinard
Bergman	Courchesne	Legault	Reid
Bernard	Cousineau	[Chambly]	Richard
Bernier	Cusano	Legault	Rioux
Bertrand	Delisle	[Rousseau]	Robert
Blackburn	Deslières	Léger	Roy
Bordeleau	Després	Lemieux	Séguin
Bouchard	Dion	Lessard	Simard
[Mégantic-Compton]	Dionne-Marsolais	Létourneau	Soucy
Bouchard	Dubuc	MacMillan	St-André
[Vachon]	Dufour	Maltais	Théberge
Boucher	Dumont	Marcoux	Thériault
Boulerice	Dupuis	Marois	[Masson]
Boulet	Fournier	Marsan	Thériault
Caron	Gautrin	Mercier	[Anjou]
Chagnon	Gendron	Moreau	Tomassi
Champagne	Girard	Morin	Turp
Charbonneau	Grondin	[Nicolet-Yamaska]	Vallières
Charest	Hamad	Morin	Valois
[Sherbrooke]	Hamel	[Montmagny-L'Islet]	Vermette
Charest	Harel	Mulcair	Vien
[Rimouski]	Houda-Pepin	Normandeau	Whissell
Charest	James	Ouimet	
[Matane]	Jutras	Pagé	